



PROJET DE CENTRALE À CYCLE COMBINÉ DU SUROÏT À BEAUHARNOIS PAR HYDRO-QUÉBEC

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 9 SEPTEMBRE 2002

Québec, le 21 août 2002 - La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de Mme Nicole Boulet, présidente, de MM. Jacques Pelletier et Donald Labrie, commissaires, annonce que la première partie de l'audience publique sur le *Projet de centrale à cycle combiné du Suroît à Beauharnois par Hydro-Québec* aura lieu le 9 septembre 2002, à compter de 19 heures. L'audience publique se tiendra à la salle des Moose, située au 264, chemin Saint-Louis à Beauharnois. Les séances se poursuivront les jours suivants selon les besoins du public et de la commission.

La commission dispose de quatre mois pour réaliser son mandat. Elle déposera donc son rapport au plus tard le 3 janvier 2003, au ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, M. André Boisclair.

Une audience en deux parties

L'audience publique se déroulera selon la procédure habituelle au BAPE, soit en deux parties distinctes. La première partie de l'audience publique vise à permettre au public et à la commission de cerner tous les aspects du projet en vue de la deuxième partie de l'audience.

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 8 octobre 2002 au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, groupe ou municipalité désirant s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

Le projet

Le projet consiste à construire une centrale thermique à cycle combiné fonctionnant au gaz naturel, à Beauharnois. Hydro-Québec se donnerait ainsi une nouvelle installation qui permettrait de répondre à la demande croissante d'électricité anticipée au cours des prochaines années ainsi qu'au développement des marchés.

La centrale se situerait sur la rive droite du canal de Beauharnois, sur des terrains appartenant à Hydro-Québec. D'une puissance nominale de 800 MW, la centrale produirait en moyenne 6,5 TWh d'électricité par année. Hydro-Québec étudie présentement quatre types de turbines à gaz et choisira ultérieurement la technologie à retenir. La construction de la centrale nécessiterait également la

.../2

construction d'infrastructures connexes, notamment une conduite de gaz, une ligne de transport d'énergie et deux chemins d'accès, dont un qui serait aménagé pour les véhicules lourds pendant la période de construction.

Le coût total du projet est estimé à 550 millions de dollars. Les travaux débuteraient en 2004 et s'échelonnent sur une période d'environ 30 mois, ce qui permettrait la mise en service de la centrale à la fin de 2006.

Documentation disponible

Tous les documents relatifs à ce projet sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

- Bibliothèque municipale Dominique-Julien, 600, rue Ellice, bureau 121, Beauharnois ;
- Hôtel de ville de Beauharnois, 660, rue Ellice, bureau 100, Beauharnois ;
- Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, 1255, rue Saint-Denis ;
- Bureau du BAPE à Québec.

Vous pouvez aussi consulter le site Internet du BAPE concernant ce projet à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca/suroit, puisque tous les documents déposés sur support informatique y seront disponibles pour consultation.

Pour plus d'information, communiquez avec Mme Ginette Giasson, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec Mme Louise Bourdages, conseillère en communication, en composant le (418) 643-7447, ou sans frais, au 1 800 463-4732 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : suroit@bape.gouv.qc.ca.

SOURCE : Anne-Marie Cliche
Conseillère en communication